



PROCES-VERBAL DE LA REUNION

RÉUNION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

28 JANVIER 2021 – 18h30

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h40 et donne lecture des excusés et des procurations.

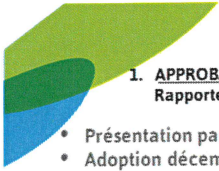
Madame Eve Maurel est nommée secrétaire de séance

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Eve MAUREL, Karine MOURET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.

Procurations de : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE à Robert TCHOBDRENOVITCH, Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Mariane DOMEIZEL à Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL à Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG à Alain GUEYDON, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Nathalie LE BOUC à Alain GOUIRAND, Jean-François LOVISOLO à Jean-Luc BOREL, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Michel PARTAGE à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD à Franck LAROCHE, Richard ROUZET à Catherine SERRA, Michel SIMOS à Samantha KHALIZOFF, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRENOVITCH,

Absents et excusés : Anne-Marie DAUPHIN,

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 10 décembre dernier est approuvé à l'unanimité (40 voix pour)



1. APPROBATION DU PCAET - Rapporteur Cathy SERRA

- Présentation par J. LAJARGE
- Adoption décembre 2019
- Avis favorable du Préfet de Région du 9/03/20
- Avis favorable de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale publié le 7/07/20
- Avis favorable du Président de la Région PACA du 10/07/20
- Consultation du Public avec 25 avis,
- ⇒ Modifications du plan d'actions,
- ⇒ Proposition :
 - ⇒ Validation des modifications
 - ⇒ Adoption du PCAET
 - ⇒ Diagnostic
 - ⇒ Stratégie territoriale
 - ⇒ Plan d'actions
 - ⇒ Evaluation environnementale stratégique
 - ⇒ Mise en ligne du PCAET sur la plateforme de l'ADEME

www.cotelub.fr

Présentation par C. Serra.

Rappel que la CCPAL a déjà voté son PCAET. C'est une procédure qui dure depuis un moment ; le sujet est donc connu.

Présentation par J. Lajarge du déroulement de la procédure.

Modifications liées/ajoutées à la suite de la consultation du public autopartage, les espaces de co-working, la cible des scolaires dans la communication.

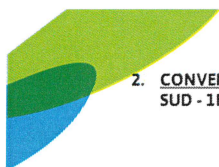
18h48 – Arrivée de P. Auboix

F. Laroche : Est-ce que des freins ont été identifiés ?

J. Lajarge : Au contraire, les intervenants demandaient plus d'ambitions alors que même le PCAET va déjà au-delà des ambitions du SRADDET notamment et que certaines réglementations ; pas de blocage. Les associations plutôt critiques par rapport à l'interco. ont plutôt modifié leur position et remercié COTELUB.

Plus aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



2. **CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME LUBERON CÔTÉ SUD - 1ER SEMESTRE 2021 – Rapporteur Jean-Marc BRABANT**



- Durée : 6 mois renouvelable 1 fois
- Montant 100 000 € pour le 1^{er} semestre au regard du plan d'actions présenté

www.cotelub.fr

Présentation de JM. Brabant.

Vu les circonstances, report de la présentation initialement prévue de l'OTLD.

Nécessité de financer les actions de l'office de tourisme.

Annonce début de travail avec un groupe de travail sur le Schéma de Développement Touristique (SDT) et la convention avec l'office de tourisme.

JL. Borel : Quel est le montant des années précédentes ?

Monsieur le Président : Ils ont demandé 250 000 € comme l'an dernier.

JM. Brabant : Mais l'an dernier ils ont eu moins que ça ; je défendrais 250 000 €.

M. Domeizel signale que la présence de l'office de tourisme dans le château permet d'assurer une plus grande ouverture du château et signale l'intérêt de la mutualisation.

Monsieur le Président : On n'a pas vocation à financer les besoins du château.

JM. Brabant : En même temps on n'a pas de loyer à payer.

P. Auboïs : Si si, il y a un versement de COTELUB

JM. Brabant informe l'assemblée de la fermeture du point d'accueil de CADENET.

A. Gueydon : Voici quelques remarques :

Importance de clarifier les rôles entre l'office de tourisme et le château pour éviter les complexités,

Sur le SDT, reprendre le gros travail qui a été fait sur le schéma précédent pour le compléter.

Quel montant de taxe de séjour ? 220 000 € environ

Regret quant à repartir sur une convention à la petite semaine... j'aimerais bien qu'on soit sur un projet plus ambitieux et inscrit dans le temps.

J. Richaud (via F. Laroche) : Félicitations sur l'augmentation de la taxe de séjour.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

4. BUDGET GENERAL 2020 – RESTES A REALISER
Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH



OPERATION	DEPENSES			
	BUDGET 2020	LIQUIDE	RESTE ENGAGE	RESTES A REALISER 2020 - REPORTES EN 2021
SANS OPERATION	794 857,41 €	378 884,22 €	0,00 €	415 973,19 €
100001 - ACQUISITION DE VEHICULES	462 915,00 €	63 740,96 €	305 637,26 €	305 637,26 €
100002 - ZONES D ACTIVITES	75 000,00 €	15 000,00 €	7 458,24 €	7 458,24 €
100003 - SECRETARIAT DE LA COMMUNAUTE	152 373,24 €	17 524,41 €	23 444,45 €	33 414,61 €
100004 - ACQUISITION DE CONTAINERS ET DE MATERIEL	195 101,32 €	39 266,18 €	90 954,19 €	90 954,19 €
100005 - POLE ACCUEIL ENTREPRISES & BAT COMMUNAUTAIRE	193 220,00 €	123 764,43 €	0,00 €	69 265,58 €
100008 - GYMNASSE LA TOUR D'AIGUES	423 165,84 €	71 911,26 €	307 524,68 €	43 712,12 €
100010 - AMENAGEMENT ETANG DE LA BONDE	838 320,00 €	311 187,35 €	1 468 257,85 €	84 824,78 €
100012 - POLE ENVIRONNEMENT ET VALORISATION INTERCOMMUNAL	147 763,17 €	38 588,78 €	0,00 €	111 298,41 €
100014 - CRECHE LA TOUR D'AIGUES	43 200,00 €	19 378,40 €	1 908,00 €	1 908,00 €
100015 - CRECHE MIRABEAU	38 900,00 €	1 681,14 €	506,40 €	34 732,44 €
100017 - MICROCRECHE LA BASTIDE DES JOURDANS	15 277,00 €	15 658,52 €	0,00 €	4 622,20 €
100019 - PROJET EQUIPEMENT JEUNES	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €
100020 - MAISON DE LA JEUNESSE	55 429,88 €	11 778,82 €	0,00 €	23 613,20 €
100021 - PLATEAU SPORTIF	700,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
100024 - CRECHE VILLELAURE	20 400,00 €	2 463,79 €	0,00 €	17 936,21 €
100027 - COLONNES ENTERREES	514 515,20 €	242 265,29 €	127 297,68 €	144 952,23 €
100028 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	751 446,00 €	438 881,20 €	311 788,20 €	0,00 €
100029 - SOUTIEN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	93 200,00 €	39 600,00 €	0,00 €	50 000,00 €
100030 - FONDS DE CONCOURS TOURISME	177 470,73 €	77 320,80 €	88 469,20 €	888,30 €
100031 - PLANIFICATION ADS	54 400,00 €	1 728,20 €	0,00 €	52 671,80 €
100033 - GRAND VALLON	49 000,00 €	9 484,00 €	0,00 €	20 216,00 €
100034 - MOBILITE	262 294,20 €	16 725,20 €	22 000,00 €	223 569,20 €
100035 - GYMNASSE CADENET	486 148,94 €	16 388,88 €	466 512,87 €	468 512,87 €
100036 - CRECHE CADENET	84 700,00 €	0,00 €	0,00 €	84 700,00 €
100038 - CRECHE CLUCURON	125 000,00 €	0,00 €	0,00 €	125 000,00 €
100039 - ENVIRONNEMENT	38 000,00 €	20 258,71 €	1 171,53 €	1 719,74 €
100044 - GEMAPI	432 917,20 €	84,00 €	60 000,00 €	372 933,20 €
100045 - FONDS DE CONCOURS 2018	117 873,83 €	54 792,29 €	59 084,30 €	4 099,64 €
100046 - APPELS A PROJETS SOUTENUS PAR COTELUB	2 714,40 €	0,00 €	0,00 €	44 100,00 €
100047 - NOUVELLE CRECHE 43 PLACES	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
Total général	7 746 887,41 €	2 086 988,71 €	3 370 079,81 €	2 334 818,88 €

4. BUDGET GENERAL 2020 – RESTES A REALISER



OPERATION	RECETTES			
	BUDGET 2020	LIQUIDE	RESTE ENGAGE	RESTES A REALISER 2020 - REPORTES EN 2021
SANS OPERATION	6 582 262,38 €	1 186 199,10 €	0,00 €	5 396 063,28 €
100008 - GYMNASSE LA TOUR D'AIGUES	115 048,00 €	0,00 €	115 048,00 €	0,00 €
100010 - AMENAGEMENT ETANG DE LA BONDE	723 272,00 €	8 400,20 €	725 672,00 €	0,00 €
100020 - MAISON DE LA JEUNESSE	0,00 €	4 598,40 €	0,00 €	4 598,40 €
100034 - MOBILITE	47 987,50 €	0,00 €	47 987,50 €	0,00 €
100035 - GYMNASSE CADENET	220 009,20 €	10 788,48 €	190 508,74 €	-798,30 €
100044 - GEMAPI	69 779,38 €	0,00 €	68 779,38 €	0,00 €
Total général	7 756 887,44 €	1 207 986,38 €	1 217 484,81 €	5 324 426,96 €

A REPORTER EN SECTION D INVESTISSEMENT AU BP 2021 :

- Dépenses 3 370 079,81 €
- Recettes 1 147 494,62 €

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

On a passé 6 mois avec le nouvel exécutif mais des circonstances exceptionnelles où on restreint le plus possible les rencontres. Je m'excuse des dysfonctionnements que cela génère dans l'organisation des groupes de travail. Je redemande aux maires de me dire qui viendra dans le groupe des travaux – une seule réponse pour l'instant. Je n'ai donc pas réuni ce groupe de travail pour la préparation des RAR.

JL. Borel : C'est toujours de ce niveau là les RAR ? de l'ordre de la moitié du BP ?

Monsieur le Président : La Bonde relève de la pluriannualité. Les autres opérations sont commencées.

JL. Borel : Mais c'est exceptionnel, en lien avec le COVID ou habituel ?

Monsieur le Président : Plutôt habituel à COTELUB et j'avoue assez incompréhensible.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

5. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH



LIBELLE OPERATION	VOTE 2020-HORS RAR 2019	1/4 DES CREDITS
100001 - ACQUISITION DE VEHICULES	110 580,00 €	27 645,00 €
100002 - ZONES D ACTIVITES	- €	- €
100003 - SECRETARIAT DE LA COMMUNAUTE	82 600,00 €	20 650,00 €
100004 - ACQUISITION DE CONTAINERS ET DE MATERIEL	96 800,00 €	24 200,00 €
100005 - POLE ACCUEIL ENTREPRISES & BAT COMMUNAUTAIRE	76 000,00 €	19 000,00 €
100008 - GYMNASSE LA TOUR D'AIGUES	65 000,00 €	16 250,00 €
100010 - AMENAGEMENT ETANG DE LA BONDE	1 055 720,00 €	263 930,00 €
100012 - POLE ENVIRONNEMENT ET VALORISATION INTERCOMMUNAL	147 763,17 €	36 940,79 €
100014 - CRECHE LA TOUR D'AIGUES	23 000,00 €	5 750,00 €
100015 - CRECHE MIRABEAU	36 900,00 €	9 225,00 €
100017 - MICROCRECHE LA BASTIDE DES JOURDANS	5 700,00 €	1 425,00 €
100019 - PROJET EQUIPEMENT JEUNES	2 500,00 €	625,00 €
100020 - MAISON DE LA JEUNESSE	55 000,00 €	13 750,00 €
100021 - PLATEAU SPORTIF	500,00 €	125,00 €

5. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

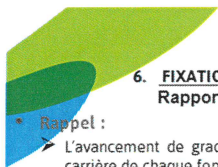


LIBELLE OPERATION	VOTE 2020-HORS RAR 2019	1/4 DES CREDITS
100024 - CRECHE VILLELAURE	20 400,00 €	5 100,00 €
100027 - COLONNES ENTERREES	165 000,00 €	41 250,00 €
100028 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	- €	- €
100029 - SOUTIEN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	93 200,00 €	23 300,00 €
100030 - FONDS DE CONCOURS TOURISME	- €	- €
100031 - PLANIFICATION ADS	54 400,00 €	13 600,00 €
100033 - GRAND VALLON	32 000,00 €	8 000,00 €
100034 - MOBILITE	195 800,00 €	48 950,00 €
100035 - GYMNASSE CADENET	460 000,00 €	115 000,00 €
100036 - CRECHE CADENET	84 700,00 €	21 175,00 €
100038 - CRECHE CLUCURON	125 000,00 €	31 250,00 €
100039 - ENVIRONNEMENT	38 000,00 €	9 500,00 €
100044 - GEMAPI	371 383,20 €	92 845,80 €
100045 - FONDS DE CONCOURS 2018	- €	- €
100046 - APPELS A PROJETS SOUTENUS PAR COTELUB	- €	- €
100047 - NOUVELLE CRECHE 40 PLACES	120 000,00 €	30 000,00 €
SANS-OPERATION	42,4 489,42 €	103 622,36 €
Total général	3 932 435,79 €	983 108,95 €

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



6. FIXATION DU TAUX DE RATIOS «PROMUS-PROMOUVABLES» Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH

- **Rappel :**
 - L'avancement de grade à l'intérieur d'un cadre d'emploi fait partie du déroulement de la carrière de chaque fonctionnaire.
- **Pour en bénéficier :**
 - l'agent doit remplir des conditions d'ancienneté, d'examen professionnel etc. => l'ensemble des agents remplissant les conditions sont les « promouvables ».
- **La loi du 19/02/2007**
 - a supprimé les quotas
 - a instauré un ratio «promus-promouvables». COTELUB avait fixé ce ratio à 100 % uniquement pour le cadre d'emploi des adjoints administratifs, rédacteurs et adjoints techniques.

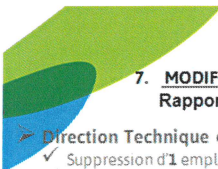
Les agents promus, seront ceux dont les critères répondront aux lignes directrices de gestion en sus de remplir les conditions d'avancement de grade.

- **Proposition avec avis favorable du CT :**
 - **fixer un taux de 100% pour tous les grades d'avancements de toutes les filières.**

www.cotelub.fr

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH
Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



7. MODIFICATION DU TABLEAU THÉORIQUE DES EFFECTIFS Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH

- **Direction Technique et environnement : - 1**
 - ✓ Suppression d'1 emploi de technicien principal 2^{ème} classe – titularisation au grade d'ingénieur
 - ✓ Service Patrimoine :
 - ❖ Transformation d'1 poste d'adjoint technique contractuel en technicien territorial contractuel
 - ❖ Suppression d'1 poste d'adjoint technique à temps non complet titulaire – *départ en retraite*
 - ❖ Création d'1 poste d'adjoint technique titulaire à temps complet
 - ✓ Service Collecte :
 - ❖ Transformation d'1 poste de technicien en 1 poste de technicien principal deuxième classe
 - ❖ Création de 2 postes d'adjoint technique titulaires
 - ❖ Suppression de 2 postes d'adjoint technique contractuels
- **Direction Ressources : + 0,5**
 - ✓ service Finances & Budget
 - ❖ Création de 2 postes d'adjoint administratifs titulaires à temps non complet
 - ❖ Suppression d'1 poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet

- **51 postes de titulaires,**
- **16 postes de contractuels**

www.cotelub.fr

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

F. Laroche : On a une vision sur la mandature de la trajectoire de la masse salariale sur la structure ?

Monsieur le Président : On va vous le proposer. J'ai fait le tour et j'ai constaté que certains occupaient depuis longtemps des postes en CDD. J'ai voulu mettre fin à ça.

En tout état de cause, COTELUB n'est pas aujourd'hui en capacité de faire face et je vous ferai des propositions pour permettre de faire face à nos obligations – par exemple, le suivi des dispositifs de financement, l'ADS, l'AT. On vous proposera un plan de recrutement.

Une réflexion est demandée aux directeurs pour baisser les coûts de fonctionnement de 10 %.

Plus aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



**8. RISQUES STATUTAIRES - CONTRAT ASSURANCE DU PERSONNEL
DES COLLECTIVITÉS - AVENANT N°2 CIGAC GROUPAMA**
Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH



- 23/11/17 : attribution du Lot 4 Risques statutaires à Cigac Groupama pour un taux de 4,45 % et un montant de 26 712 €/an soit 106 848 € sur 4 ans
du 01/01/2018 au 31/12/2021,
- 19/12/2019 : avenant n°1 avec un taux à 5,34 % pour un montant de 33 276,48 €/an soit une augmentation de 9,84 % du marché
- Avenant 2 reçu avec effet au 01/01/2021 : taux à 5,55 %. L'avenant est inférieur à 5% et la CAO n'a donc pas été saisie.

www.cotelub.fr

Robert TCHOBDRENOVITCH donne la parole à Madame la DGS

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



9. ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILES - AVENANT SMACL
Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH



- 23/11/17 : attribution du Lot 3 Flotte Automobile à la SMACL
du 01/01/2018 au 31/12/2021,
- Avenant pour tenir compte de l'évolution de la composition de la Flotte automobile; augmentation de 941,56 € pour l'année 2020.
L'avenant est inférieur à 5% et la CAO n'a donc pas été saisie.

www.cotelub.fr

Robert TCHOBDRENOVITCH donne la parole à Madame la DGS

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



**10. CONVENTION SOLIDARITÉ TERRITORIALE FACE AUX IMPACTS
DE LA CRISE COVID-19**
Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH



2020 CRISE SANITAIRE => Département de Vaucluse a instauré une contribution de solidarité territoriale de 3 € / habitant à destination de chaque EPCI afin de faire face à la crise sanitaire.

Soit 77 043 euros pour COTELUB.

=> Convention avec le département de Vaucluse à signer.

www.cotelub.fr

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

77 000 € à recevoir du Conseil Départemental de Vaucluse.

S. Khalizoff : Comment sont faits ces arbitrages ?

Monsieur le Président : On ne sait pas ! mais on prend.

S. Khalizoff : Mais il n'y a aucune contrainte, vous savez ce que vous allez en faire ?

F. Roger : C'est pour aider les EPCI face aux dépenses engagées dans le cadre du COVID.

Acquisition de matériel, etc...

Monsieur le Président : Le salaire de la secrétaire du centre de vaccination par exemple...

Plus aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



**11. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE COTELUB
À LA MISSION LOCALE MODIFICATION**
Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH



• Modification de la représentation de COTELUB :

- ✓ Titulaire : Madame Rose-Marie DUMONTIER
- ✓ Représentant suppléant : Monsieur Alain GUEYDON

www.cotelub.fr

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

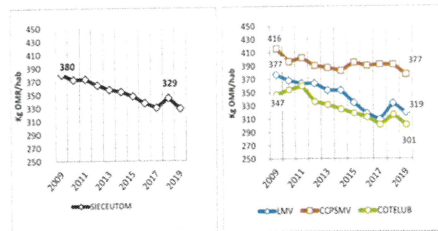
12. SIECEUTOM – APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2019
Rapporteur Jean-Louis ROBERT

- SIECEUTOM :
 - Luberon Monts de Vaucluse + Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse + COTELUB
 - Compétence traitement des déchets :
 - ✓ uniquement OMR pour COTELUB
 - ✓ OMR + emballages issus de la collecte sélective pour les autres EPCI
 - Propriétaire d'installation sur Cavaillon : le Grenouillet
 - Financement par des contributions de chaque EPCI au regard du volume de déchets traités.
- 2019 :
 - Travaux sur le site du Grenouillet
 - Création d'une association de réflexion sur le traitement de déchets Ménagers et Assimilés du bassin Vaucluso-Rhodanien
 - 1^{ère} année où COTELUB compte entièrement pour ses 16 communes

12. SIECEUTOM – APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2019

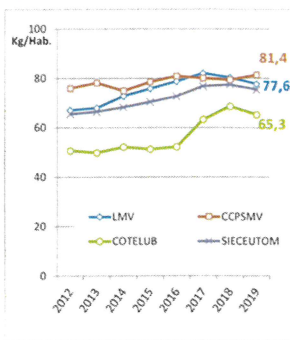
• Quelques chiffres :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
LMV	12 515	12 310	11 922	11 854	11 830	11 228	10 724	10 568	10 558	10 406	-1,2%
CCPSMV	8 076	8 207	7 968	7 960	7 867	8 079	8 005	8 354	8 249	7 922	-4,0%
COTELUB	6 056	6 220	5 885	5 824	5 763	5 713	5 717	5 581	5 888	6 434	21,7%
Totaux	26 647	26 737	25 775	25 638	25 460	24 939	24 446	24 503	24 695	24 762	0,34%



12. SIECEUTOM – APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2019

- Quelques chiffres – COMPARATIF COLLECTE SÉLECTIVE
 - Augmentation tonnage en volume
 - Ratio kg/hab en diminution



12. SIECEUTOM – APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2019

- Quelques chiffres – Point financier
 - Le coût transport est pérenné avec les autres membres du syndicat
 - COTELUB contribue au transport/traitement des OMR
 - Contribution COTELUB 2019 : 805 063 €

L'évolution des coûts unitaires de traitement exprimés en € TTC/tonne est présentée ci-contre (fig. 41). Sur cette période, les coûts intègrent plusieurs paramètres :

- Les révisions des prix du marché sur la période 2012-2019.
- Le changement de marché à partir de juillet 2019.
- Les augmentations successives du taux de TGAP.
- L'augmentation du taux de la TVA (passage de 5,5% à 7% en 2012 puis à 10% en 2014).

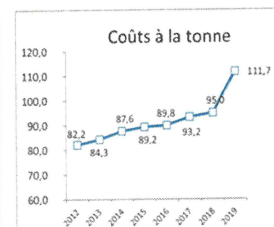


Fig. 41 - Coûts unitaires de traitement des OMR

Présentation JL. Robert

JL Robert donne lecture de la présentation ci-dessus.

Emission de réserves sur les chiffres concernant le tri sélectif.

F. Bonnet : A Cavaillon c'est en porte à porte

JL. Robert : A Sorgues porte à porte différent

Alerte sur l'augmentation régulière du coût du traitement à la tonne.

Quand le SIDOMRA augmente cela se répercute sur les autres

S. Khalizoff : Collecte séparative des biodéchets ?

F. Roger : Projet LIFE – Région –ADEME

Subvention pour l'étude et sur les investissements

Etude pour COTELUB d'une collecte sélective de biodéchets sur les « gros producteurs »

JL. Robert : Etude jusqu'en 2014

CCPAL a un projet de méthanisation et COTELUB pourrait intégrer son propre gisement à ce projet. Le PCAET élaboré en commun à permis de faire le pont entre les deux.

Se référer à la partie Méthanisation du PCAET

Plus aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés



13. APPROBATION DES CONVENTIONS AVEC L'OCAD3E

Rapporteur Robert TCHOBDRENOVITCH

- 2017-Signature de la première convention avec OCD3E & Ecosystèmes dont le terme est le 31/01/2020,
- 2021-Nouvel agrément et nouvelle convention proposée en y incluant aussi les lampes – durée 2021-2026
 - les Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (D3E) sont couverts par une filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur) => une écotaxe existe
 - 2 Eco-Organismes en charge de la collecte et de la redistribution de cette écotaxe :
 - ✓ OCAD3E
 - ✓ ECOSYSTEMES
 - Objectifs :
 - ✓ la fourniture des dispositifs de collecte,
 - ✓ l'enlèvement,
 - ✓ le regroupement,
 - ✓ le transport
 - ✓ le traitement aux normes des déchets collectés
 - ✓ le versement éventuel d'une contrepartie financière pour la valorisation matière.

Recette moyenne annuelle : 15 000€

www.cotelub.fr

Présentation Robert TCHOBDRENOVITCH

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

Questions diverses

Décisions prises en vertu de la délégation donnée par le CC

DP2020-053 - DEMANDE DE SUBVENTION – AAP2018-2020-CONSEIL DEPARTEMENTAL STRATEGIE DIFFERENCIEE BIODECHETS - ACQUISITION VEHICULE DE COLLECTE

Réalisation du projet : «stratégie d'une gestion différenciée des bio-déchets», soutien financier du CD 84 à hauteur de 72 000 € soit 30 % du montant prévisionnel du projet

Dépenses		Recettes	
Porteur	90 000 € HT	CD Vaucluse	72 000 € HT
BOM Grue	150 000 € HT	Autofinancement	168 000 € HT
TOTAL € HT	240 000 € HT	TOTAL € HT	240 000 € HT

DP2020-054 - DEMANDE DE SUBVENTION – AAP2018-2020-CONSEIL DEPARTEMENTAL - CREATION D'UNE VOIE VERTE SUR LE TERRITOIRE DE COTELUB

Concours financier du Département à hauteur de 231 000 € soit 25.7% du montant prévisionnel du projet.

Création d'une voie verte

DEPENSES	Etude faisabilité/Programmation	Acquisition foncière	Travaux	Montant (HT)
	50 000,00 €	250 000,00 €	600 000,00 €	900 000,00 €
RECETTES	Contractualisation département		25,7%	231 000,00 €
	Autofinancement		74,3%	669 000,00 €
	Total			900 000,00 €

Réunions à venir :

3 février 09h30 – Conférence des Maires
11 mars 18h30 – Réunion du Conseil Communautaire (La Motte)
8 avril 18h30 – Réunion du Conseil Communautaire – Vote du Budget

Document unique présenté au CT du 20/01
Mise en place du CT Interne

Recrutements instructeur ADS et Assistante administrative en cours.

Lettre de mission Numérique : Grégory Risbourg

Candidature de COTELUB au Contrat de Relance et de Transition Ecologique
Courriel envoyé aux maires et DGS pour fournir la liste de l'ensemble de leurs projets.
PPI avec coût projet mandature de chaque commune (réponse attendue pour le 10/02)
K. Mouret : C'est le CTE ?
F. Roger : Non c'est une autre avec Espace Valléen
DSIL : rénovation énergétique – dossier urgent

Mutualisation sur les contractualisations financières devient une nécessité.
Monsieur le Président : nous nous sommes rendus compte que les petites communes ne peuvent pas répondre. Il faut mutualiser les recettes et les problèmes juridiques. Importance du recrutement.

Projet de territoire - G. Jean :
6 mois dans un contexte particulier.
3 séminaires élus, quelques journées entre VP
Contexte : identité, philosophie, enjeux et ambitions, préserver la qualité de notre environnement.
Cadre général : identité et valeurs en commun
Cela dure et je m'en excuse, mais le projet de territoire avance.

Acquisition Foncière la Bonde : Rendez-vous chez le notaire pour terrains appartenant à M. Benoit et à Mme Ravel. L'acquisition de la parcelle de M. Benoit permet l'ouverture au public.
Recensement en cours des parcelles qui permettraient l'accès au site.

Centre de Vaccination
CPTS Santélub et Lauris
Etat : plateforme téléphonique avec numéro unique.
8000 appels
1 personne embauchée par COTELUB pour gestion des appels.
Retours : La Tour 380 personnes / Lauris 300
ARS n'a pas de vaccin
A ce jour, il faut sécuriser les rappels des primo vaccinés
Début mars plus ou moins 120 doses seront disponibles.
ARS 13 et 84
Entre médecins on va s'arranger.
EHPAD : fait
Fermeture du centre du 27 au 31 janvier – annulation d'environ 100 rendez-vous.
Ameli vaccin COTELUB
L'Etat a mis en place un système facilitant la prise en charge du vaccin par la sécurité sociale.

Administration locale et médecine libérale ont été plus que réactifs.
Administration centrale pas très réactive et qui n'y comprend rien.

SPL : Intégration des crèches Les enfants du Luberon, 1ers Pas, Lou Calinou au 1/01/2021
Tous les salariés ont été rencontrés, les salaires payés.
Tout c'est bien passé.

Conseil d'administration de la SPL et augmentation de l'actionnariat
Ansouis – Peypin et Cabrières ont manifesté l'intention de rentrer au sein du capital de la SPL, pour la petite enfance et les jeunes.
Délibération à envoyer aux communes

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 21h00

Eve Maurel
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch
Président



Ce procès-verbal a été validé par **39 voix**
Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 11 mars 2021